



CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU MY PASS

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après les « CGU ») constituent les conditions applicables à toute utilisation de la carte MY PASS à l'exclusion de toute autre carte. Chaque utilisation de la Carte MY PASS par tout utilisateur (ci-après l'«Utilisateur ») implique l'adhésion pleine et entière aux Conditions Générales en vigueur à la date de chaque utilisation.

Article 1. Objet

Les présentes CGU décrivent les modalités selon lesquelles CMG Sports Club propose à l'Utilisateur dans son réseau de clubs de sport et aux heures d'ouverture de ses clubs, qui sont définis en fonction des besoins de la clientèle, de pratiquer lors de Séances, définies ci-après, une activité sportive caractérisée par :

- la mise à disposition d'appareils de cardio-training, de musculation et de vestiaires équipés de zones d'eau ;
- l'accès à des cours collectifs déclinés en quatre catégories : cardio (travail cardio-vasculaire), force (renforcement musculaire), mouvement (relaxation et équilibre), danse (activités chorégraphiées) ;

Le MY PASS donne également accès aux cours collectifs pratiqués au sein des studios, à savoir le CrossFit, dont les séances sont dénommées « Wod », le BoxingClub et le CycleClub. La liste des clubs et des studios est consultable sur le site www.cmgsportsclub.com

Article 2. Durée de validité

Le MY PASS est utilisable pour la durée indiquée sur la carte.

Article 3. Consultation du solde et de la date d'expiration

Le solde et la date d'expiration du MY PASS pourront être consultés directement auprès de l'un des clubs One et Waou du réseau CMG Sports Club.

Article 4. Séances accessibles avec le MY PASS

Une Séance est définie comme une entrée dans le Club, accompagnée de la pratique de l'une des activités énoncées dans l'article 1, étant entendu que toute sortie est définitive et que toute nouvelle entrée donne lieu à la consommation d'une nouvelle Séance, même si elle a lieu le même jour.

Article 5. Modalités d'utilisation du MY PASS

Lors de son inscription, l'Utilisateur se voit remettre sa carte MY PASS. En cas de perte ou de vol de sa carte MY PASS permettant l'accès aux clubs, son remplacement sera facturé au tarif affiché à l'accueil du club.

L'accès aux clubs est réglementé et suppose en plus de la présentation obligatoire par l'Utilisateur de sa carte MY PASS, le strict respect par ce dernier du règlement intérieur, remis à l'Utilisateur et affiché dans les clubs.

L'absence d'utilisation des séances avant leur date limite de validité n'ouvre à l'Utilisateur aucun droit à résiliation à quelque titre que ce soit, ni prolongation ni remboursement Avant sa première séance et de manière régulière, CMG Sports Club recommande à l'Utilisateur de faire vérifier son aptitude à la pratique d'une activité sportive.

L'Utilisateur s'engage de son côté à prendre toute précaution nécessaire à sa sécurité et son hygiène ainsi qu'à respecter les consignes de CMG Sports Club en ce sens. CMG Sports Club met à la disposition de l'Utilisateur des casiers destinés à ses effets personnels. L'Utilisateur les utilise d'une manière autonome et en assure la fermeture au moyen de son propre cadenas. Son attention est attirée sur la nécessité d'utiliser un cadenas de taille, qualité, sécurité suffisantes et de vérifier la bonne fermeture de son casier pendant son entraînement ainsi qu'en toute circonstance l'en tenant éloigné. L'Utilisateur est incité à suivre les recommandations du club quant au type de cadenas utilisé Il s'engage à remettre à l'accueil du club ses objets de valeur.

Article 6. Non cessibilité

L'Utilisateur ne peut céder ou transférer sa carte MY PASS à quiconque de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux.